



HAL
open science

1973, le coup d'Etat en Uruguay : des mémoires à vif, une histoire à écrire

Damien Larrouqué

► **To cite this version:**

Damien Larrouqué. 1973, le coup d'Etat en Uruguay : des mémoires à vif, une histoire à écrire. Les Études du CERI, 2013, n° 198-199, pp.40 - 43. hal-04525217

HAL Id: hal-04525217

<https://sciencespo.hal.science/hal-04525217>

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1973, le coup d'Etat en Uruguay : des mémoires à vif, une histoire à écrire

Damien Larrouqué

Le 27 juin 2013, à l'occasion du quarantième anniversaire du coup d'Etat, députés et sénateurs uruguayens se sont réunis en Assemblée générale pour réaffirmer leur attachement aux valeurs démocratiques. Cette session parlementaire extraordinaire a été présidée par le chef de l'Etat en personne, José Mujica, membre repentini du Mouvement de libération nationale-Tupamaros (MLN-T) et ex-otage de la dictature (1973-1985).

Lors de cette cérémonie solennelle, les déclarations surprises de Ope Pasquet, sénateur du Parti colorado (libéral/conservateur) ont suscité la polémique et dégénéré en crise politique interne. Soutenu par quelques-uns, fustigé par beaucoup d'autres, il a ainsi reconnu la responsabilité de son parti dans l'avènement de la dictature. Elu président dans des conditions frauduleuses en 1971, Juan María Bordaberry, l'un des candidats du Parti colorado, restera dans l'histoire comme l'auteur du décret sanctionnant la dissolution du Parlement dans la matinée du 27 juin 1973. Au lendemain de cette repentance publique, le propre fils du président honni, le très droitier Pedro Bordaberry, leader de la branche majoritaire du Parti colorado baptisée *Vamos Uruguay*, a fait savoir qu'il n'approuvait pas les déclarations de l'un de ses colistiers. Plutôt que de chercher des responsables et de « discuter les événements d'un passé de plus de quarante ans », il est selon lui préférable de se concentrer sur la construction de « l'Uruguay démocratique des cinquante prochaines années ». Le sénateur Pasquet a par ailleurs été copieusement critiqué par l'ancien président de la République Jorge Batlle (2000-2005), lui aussi membre du Parti colorado, pour sa lecture partielle de l'histoire. Il lui a reproché de ne pas avoir rappelé que le vice-président colorado de l'époque avait, pour sa part, refusé de livrer le pays aux militaires et qu'une ultime déclaration du comité exécutif du parti avait dénoncé la rupture démocratique. Historien à ses heures, l'ancien président colorado Julio María Sanguinetti (1985-1990 et 1995-2000) a quant à lui présenté l'artisan du coup d'Etat comme un outsider sans trajectoire partisane, un leader ruraliste peu convaincu des traditions libérales uruguayennes ; en d'autres termes, un quasi-transfuge du Parti national (agrarien/conservateur). Le sénateur Pasquet a également été vilipendé par la famille du leader colorado Pacheco Areco (1967-1971) sous la coupe duquel ce petit pays, qui compte aujourd'hui trois millions et demi d'habitants et qui a longtemps été considéré comme « la Suisse de l'Amérique latine », a basculé dans l'autoritarisme.

Ainsi, cet épisode en témoigne, l'« histoire récente uruguayenne » qui court de la fin des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980 est si polémique qu'elle reste définitivement à écrire¹. A droite, on se range aisément derrière la fameuse « théorie des deux démons », selon laquelle s'il n'y avait pas eu de guérilla tupamara pour exciter l'ardeur nationaliste des militaires, il n'y aurait pas eu de coup d'Etat. Battue en brèche par des travaux contemporains, elle a été et reste perçue comme une construction historique essentielle à la reconfiguration démocratique postdictatoriale.

LA THÉORIE DES DEUX DÉMONS : LE MYTHE FONDATEUR DE LA NOUVELLE DÉMOCRATIE URUGUAYENNE

Importée d'Argentine à l'heure de la transition démocratique, encore défendue bec et ongles par plusieurs personnalités de premier plan – dont les anciens présidents conservateurs Luis Alberto Lacalle

¹ C. Demasi, « El debate sobre la historia reciente en Uruguay », in E. Bohoslavsky et al., *Problemas de historia reciente del Cono Sur. Volumen I*, Buenos Aires, Prometeo Libros, 2010, pp. 37-55.

(1990-1995) et surtout Julio María Sanguinetti² – la théorie des deux démons se fonde sur une relecture très manichéenne de l'histoire. Elle identifie deux coupables idéaux, responsables indirects du coup d'Etat : d'un côté, la guérilla tupamara qui cherchait à instaurer une révolution de type cubain en Uruguay et, de l'autre, la frange la plus autoritaire de l'armée formée à la lutte antisubversive par les attachés militaires des Etats-Unis. Elle élude au passage la responsabilité des partis politiques traditionnels dans le verrouillage du jeu partisan et omet de reconnaître le durcissement croissant de la répression politique dès la fin des années 1960. Vu sous cet angle, le coup d'Etat de juin 1973 ne serait que la malheureuse conséquence de la radicalisation politique et sociale engendrée, au mépris de l'ancrage séculaire de la démocratie uruguayenne, par une poignée d'extrémistes internationalistes des deux bords.

La théorie des deux démons n'a jamais été acceptée par le Front ample, la coalition de gauche au pouvoir depuis 2005, ni par les organisations de défense des droits de l'homme qui lui sont proches. Elle implique en effet une conception très ambiguë de la violence politique des années 1960-1970³. Attribuant aux Tupamaros une logistique surdimensionnée, elle met sur un pied d'égalité la stratégie de harcèlement et d'usure de la guérilla (escarmouches, kidnappings de diplomates, etc.) et le terrorisme d'Etat. S'il est très difficile d'estimer le nombre de victimes imputables directement à cette guérilla urbaine – les organisations d'extrême droite en recensent une soixantaine – elle reste sans commune mesure avec les 300 morts ou disparus de la dictature et ses quelque 50 000 prisonniers politiques⁴. Beaucoup moins meurtrière que ses consœurs argentine (30 000 disparus) et chilienne (plus de 3 000 morts), la dictature uruguayenne a néanmoins été, en proportion de la population, plus massivement répressive⁵. La torture était ainsi systématiquement pratiquée dès 1972.

Aussi saugrenu que cela puisse paraître, des recherches récentes ont montré qu'afin de modérer les exactions de part et d'autre, les « deux démons » ont maintenu avant, pendant et après la dictature un certain nombre de contacts inavoués et mené de discrètes négociations⁶. Moins historique que politique, la théorie des deux démons visait à redorer le blason d'un système politico-électoral mis à mal par deux décennies de violence. Interprétation biaisée de l'histoire récente, elle a été à la démocratie uruguayenne recouverte ce que fut le mythe du *résistancialisme* gaulliste pour la France se relevant des années noires⁷. Bien que le contexte soit différent, cette théorie fonctionne sur les mêmes ressorts : il s'agit d'une relecture historique prônée, au sortir d'un régime autoritaire, par des acteurs aux vues plutôt conservatrices, mais cependant motivés par une volonté de réconciliation nationale.

² A. De Giorgi, « Pasado reciente y mitologías (re)fundacionales en Uruguay. Un análisis de los discursos presidenciales de Julio María Sanguinetti (1985) y Tabaré Vázquez (2005-2006) », in E. Bohoslavsky et al., *op. cit.*, pp. 147-169.

³ M. Iglesias, « El "Día del nunca más" en Uruguay (2006-2007): estrategias políticas y luchas interpretativas sobre la violencia política durante las décadas de 1960 y 1970 », in E. Bohoslavsky et al., *op.cit.*, pp. 171-189.

⁴ D. Garibay, B. Marques-Pereira, *La politique en Amérique latine. Histories, institutions et citoyennetés*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 81.

⁵ J. Linz, A. Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-communist Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 152.

⁶ A. Lessa, *Estado de guerra. De la gestación del Golpe del 73 a la caída de Bordaberry*, Montevideo, Editorial Sudamericana Uruguay, 2013 [2010], chapitre 2 ; A. Alfonso, *Los dos demonios*, Montevideo, Editorial Planeta, 2012, pp. 28-59. En français : A. Labrousse, *Les Tupamaros. Des armes aux urnes*, Monaco, Editions du Rocher, 2009, pp. 162-174.

⁷ A défaut de ne pouvoir s'engager physiquement aux côtés des résistants, la grande majorité de la population française aurait massivement soutenu leurs opérations plutôt que de s'être montrée attentiste, voire pire, collaborationniste. Ce mythe politique a servi à poser les bases de la reconstruction nationale après la « parenthèse » de Vichy. Cf. H. Rousso, *Le syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

LE CHEMINEMENT VERS LA DICTATURE : « LE COUP D'ÉTAT LE PLUS LONG DE L'HISTOIRE⁸ » ?

On peut difficilement imputer la responsabilité directe du coup d'Etat à l'action subversive des Tupamaros dans la mesure où le mouvement a été démantelé dès 1972⁹. Pour expliquer le coup d'Etat, il serait plus judicieux d'évoquer une autonomisation croissante des forces armées par rapport au pouvoir civil initiée plusieurs mois voire plusieurs années auparavant. Approuvée à trois reprises au moins à partir de 1970, la suspension temporaire des libertés fondamentales accorde aux forces de l'ordre une caution morale pour durcir la répression. S'instaure alors un climat de relative impunité. En février 1973, la nomination par Bordaberry d'un nouveau ministre de la Défense, soutenu par la marine, suscite l'insubordination des deux autres corps de l'armée. Après quelques jours sous haute tension, le conflit civilo-militaire se conclut par la signature du pacte de Boiso Lanza, à travers lequel le président accepte de partager le pouvoir exécutif avec les militaires. Y compris à l'extrême gauche, d'aucuns croient voir se profiler alors, sur le modèle péruvien, un régime militaire d'inspiration progressiste. La répression qui s'abat sur l'administration, les partis politiques et les syndicats au lendemain du coup d'Etat douche les illusions. En 1976, le président séditionnel sera, à son tour, déposé par la junte.

Quoi qu'il en soit, l'arrivée de la dictature en Uruguay n'est pas étrangère à un phénomène de contagion régionale. Dans un climat international envenimé par la guerre froide, l'autoritarisme militaire apparaît comme la solution préventive à la subversion castriste. Alors qu'au Chili, les militaires ourdissent le renversement d'Allende, la Bolivie, le Paraguay et surtout le puissant Brésil sont déjà sous la coupe des généraux. En outre, l'Uruguay connaît depuis le milieu des années 1960 une polarisation sociale inédite dans un pays habitué au consensus démocratique : à l'agitation étudiante répondent les agressions violentes des groupuscules d'extrême droite. Le mouvement Tupamaros ne saurait d'ailleurs être la source de cette effervescence politique et sociale ; il n'en est qu'une composante. Ce climat explosif s'expliquerait plutôt par l'incapacité de l'Etat-providence uruguayen à accompagner les transformations socio-économiques consécutives à la Seconde Guerre mondiale. Concurrencé par les politiques protectionnistes occidentales, le modèle économique fondé sur l'agro-exportation montre des signes de faiblesses depuis le milieu des années 1950. Eprouvant déjà des difficultés à se financer, l'Etat est sclérosé par les pratiques clientélistes et tend à apparaître comme une institution parasitaire. Objet des mécontentements populaires, la loi électorale qui a conduit au pouvoir le président autoritaire Bordaberry contre une large majorité de la population¹⁰ a fini par délégitimer un système politique et social à bout de souffle. Dans ces conditions, une sortie de crise par la voie démocratique semblait malheureusement peu probable.

L'UN DES DEUX DÉMONS À LA TÊTE DU PAYS

En 2005, l'arrivée de la gauche au pouvoir en la personne du très respecté docteur Tabaré Vázquez et, plus encore, sa reconduite en 2010 sous la houlette de l'ancien guérillero José Mujica ont fait craindre aux militaires une remise en cause radicale des fondements de la « démocratie pactée¹¹ ».

⁸ V. Martinez, *Tiempos de dictadura 1973/1985. Hechos, voces, documentos. La represión y la resistenciadía a día*, Montevideo, Ediciones de la Banda Oriental, 2005, introduction et chapitre 1.

⁹ A. Marchesi, « Tupamaros et dictature : débats sur le coup d'Etat de 1973 en Uruguay », *Vingtième Siècle*, n° 105, 2010, pp. 57-69 ; A. Labrousse, « Les Tupamaros : de la lutte armée à la voie électorale (1964-2009) », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 74, 2009, pp. 17-35.

¹⁰ Cf. D. Larrouqué, « La Ley de Lemas : une curiosité politico-électorale uruguayenne », in *Le plan Ceibal en Uruguay : un exemple de bonne gouvernance ?*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 169-171.

¹¹ J. Linz, A. Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation, op. cit.*, chapitres 6 et 10 ; G. O'Donnell, P. Schmitter, *Transiciones desde un gobierno autoritario*, Buenos Aires, Prometeo Libros, 2010, chapitre 4.

Promoteur de la cohésion nationale, Mujica s'est pourtant toujours montré l'un des plus fervents partisans de la loi d'amnistie¹². En rien revancharde, son attitude très conciliatrice envers les militaires est symptomatique d'une forme de refoulement d'« un passé qui ne passe toujours pas » pour une partie de la classe politique uruguayenne.

Comme l'a montré le politiste Nicolas Monceau à travers le cas turc, tout coup d'Etat constitue définitivement un des éléments de la matrice qui façonne une génération politique¹³. Qu'elle soit de droite ou de gauche, cette génération politique qui a connu la dictature et qui a surtout vécu le processus de détérioration démocratique préalable, semble avoir décidé de refermer le chapitre le plus sombre de l'histoire contemporaine uruguayenne, sans même avoir pris le temps de l'écrire sereinement. Car, protagonistes hier, souvent acteurs aujourd'hui encore, trop nombreuses sont les personnalités politiques à porter un regard personnel sur ce passé douloureux, à s'en faire les interprètes, au mépris de l'objectivité de l'historien à laquelle ils aspirent pourtant¹⁴. Mémoires vives, témoignages engagés et souvenirs traumatiques se télescopent. Les récits polémiques qu'ils produisent prouvent que, même quarante ans après les faits, cette histoire demeure d'actualité.

¹² Lors du pacte du Club Naval d'août 1984, les militaires et les forces politiques autorisées ont négocié les conditions du retour à la démocratie. Votée en décembre 1986, la fameuse *Ley de Caducidad* ou loi d'amnistie en constitue la pierre d'achoppement. Elle a depuis connu des rebondissements. Approuvée une première fois par référendum en 1989, reconfirmée dix ans plus tard, elle est finalement révoquée sous pression internationale en octobre 2011, avant d'être – dernier coup de théâtre en date – rétablie dans les faits par la Cour suprême qui a jugé inconstitutionnel le caractère imprescriptible des crimes de la dictature (février 2013).

¹³ N. Monceau, « Le rôle des coups d'Etat militaires dans la formation et la trajectoire des générations politiques. L'exemple de la génération 68 en Turquie », *Revue internationale de science politique comparée*, vol. 16, n° 2, 2009, p. 222.

¹⁴ J. M. Sanguinetti, *La reconquista: proceso de la restauración democrática en Uruguay (1980-1990)*, Montevideo, Taurus, 2012, introduction.